
SCI et déclaration ISF

Posté par wineman - 31-05-2008 à 19:46

Bonjour,

J'ai un petit souci sur la façon dont doivent être traitées les liquidités détenues sur le compte d'une SCI (non soumise à l'IS et détenue en indivision) sur la déclaration ISF ?

si quelqu'un a une idée...merci

=====